

Ce document décrit les recommandations pour le transport des échantillons biologiques et la conduite à tenir en cas d'incident survenant pendant le transport. Il s'adresse aux personnels du CHNDS assurant les navettes intersites, programmées ou non. Il sera mis à disposition dans le véhicule.

## MATERIEL

- Kit de sécurité.
- Containers de transport.

## METHODE

### ➤ RECOMMANDATIONS

**Les échantillons biologiques sont transportés dans les meilleurs délais et dans les conditions optimales de sécurité.** Les transports sont exclusifs au transport de biens du CHNDS et non de personnes (mallettes de laboratoire, armoires de stérilisation et de pharmacie, armoires de linge, colis divers destinés aux unités de soins).

### ➤ CONSIGNES DE SECURITE

- Le chauffeur dispose d'un téléphone portable qui lui permet de transmettre les informations en temps réel et faire face à toute situation. Seul le responsable des services logistiques est en mesure de le joindre en cas d'urgence.
- Les produits sont chargés dans le véhicule de façon à les séparer selon leur provenance ou leur destination et de façon à éviter les chocs et le basculement pendant le trajet.
- Les containers du laboratoire contenant les produits biologiques sont **scellés et identifiés** (nom du laboratoire – logo UN3373). Ne jamais ouvrir les containers pendant le transport.
- Une mallette sécurité est disponible dans le véhicule comprenant un sac poubelle pour DASRI, un sac en plastique, des gants nitrile à usage unique, une solution de gel hydro alcoolique, du papier absorbant, un flacon de Dakin et un sachet de compresses stériles pour désinfecter la plaie (Conduite à tenir en cas d'AES (Accident avec Exposition au Sang) - MO.HY.NDS.105. Une pissette de produit détergent désinfectant est également disponible au laboratoire si besoin. Le cadre de santé du laboratoire veille à la péremption des produits.

### ➤ CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT PENDANT LE TRANSPORT

Pour toute durée de trajet **dépassant 45 mn** pour cause de panne, déviation, travaux, le coursier est tenu de prévenir le laboratoire destinataire des raisons de son retard. Si la course ne peut être réalisée en moins d'une heure, prévenir le responsable des services transports qui trouvera une solution palliative.

En cas de choc physique sur un container, le coursier vérifie qu'il n'existe pas de fuite de produit biologique à l'extérieur de l'emballage :

#### ☞ **1<sup>er</sup> cas : il n'y a pas de fuite à l'extérieur de l'emballage**

Ne pas intervenir sur le container et appeler le cadre du laboratoire ou le biologiste pour la conduite à tenir.

#### ☞ **2<sup>ème</sup> cas : il y a une fuite à l'extérieur de l'emballage**

**Informez le cadre du laboratoire au 05 49 68 30 55 (poste 9072) ou en son absence, le biologiste (poste 9064).**

**Les week-ends et jours fériés, appelez l'administrateur de garde et le biologiste de garde.**

Éviter tout contact avec les produits biologiques.

Se munir impérativement de gants à usage unique.

Mettre le container dans un grand sac plastique pour protéger les autres containers ou colis.

Absorber les souillures avec du papier imbibé de détergent désinfectant.

Mettre le matériel souillé dans un sac poubelle DASRI, fermer et rapporter au laboratoire pour destruction.

Faire une friction hydro alcoolique des mains.

En cas de contact sur la peau, l'oeil ou les muqueuses, suivre la conduite à tenir en cas d'AES.